



CHU AMIENS-PICARDIE

Dossier de presse juillet 2018

Finalisation du projet de regroupement des activités du CHU Amiens-Picardie en vue !

1. Le CHU Amiens-Picardie a débuté la dernière phase du regroupement de ses activités.

En mars 2017, le Premier Ministre a annoncé le soutien national au CHU pour la réhabilitation et la mise aux normes du bâtiment Fontenoy, dernière brique du projet de modernisation globale du CHU. Cet accord est le fruit de l'engagement des hospitaliers amiénois. Leurs efforts collectifs pour retrouver une trajectoire financière vertueuse ont payé et ont été salués par le Comité pour la Performance et la Modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO). La Chambre régionale des comptes (CRC), dans son rapport de fin d'année 2017, avait également reconnu la **pertinence du projet de regroupement du CHU Amiens-Picardie** de 4 sites en 2 et donc de l'investissement réalisé.

Pour rappel ce projet a été conçu en deux étapes :

Une tranche 1 de regroupement de 800 lits avec construction neuve

Pour cette étape, l'opération conduite a été validée par l'Etat, quant à ses modalités de financement. L'Etat a fait le choix **d'une aide en subvention d'exploitation pour compenser les amortissements et les intérêts de l'emprunt**, dans le cadre, à l'époque, du plan hôpital 2007.

Après 4 années d'un chantier de 557,76 millions d'euros, l'un des plus gros chantiers hospitaliers de France, un nouveau bâtiment de 120 000 m² a été livré en été 2014.

L'opération s'est conclue par le transfert de 2/3 des activités du Nord et de Saint-Victor vers le Sud entre septembre et novembre 2014.

Une tranche 2 de regroupement des 303 lits et places Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) restants, dans le cadre de la restructuration du bâtiment Fontenoy.

Pour cette étape, et sur la base de l'expérience de la première tranche, le CHU Amiens-Picardie a sollicité une aide en capital pour aider au financement des 80M€ restants. Il a obtenu une **aide nationale de 40M€**. Il convient d'ajouter que la **cession d'actifs** que constituera la vente des 13 hectares du site nord, dans le cadre d'une opération de valorisation abondera aussi ce financement en capital, à l'instar de la vente de l'ancien site du Centre de Gynécologie Obstétrique (CGO) réalisée pour 4.2 M€.

A l'issue des travaux et le transfert des activités de médecine sur Saint-Vincent-de-Paul, en 2020, toute l'offre de médecine, chirurgie et obstétrique du CHU sera rassemblée sur un site unique (le site Saint-Victor demeurant spécialisé dans les soins prodigués aux personnes âgées et aux soins palliatifs).

La population des Hauts-de-France bénéficiera dans un concept architectural modernisé

- d'une offre repensée de soins, de possibilités de recours identiques à un plateau technique récent particulièrement innovant, de plus de chirurgie en ambulatoire, et un niveau d'équipements de pointe garantissant les meilleures innovations aux patients..
- d'une offre hôtelière de dernière génération et d'un standard de prestations et services : 75 % de chambres individuelles, consultations en rez-de-chaussée, un hall d'accueil pour les patients et visiteurs, ...



Centre de gynécologie obstétrique



Site Nord



Centre Saint-Victor



Site Sud

2. Les travaux de réhabilitation et de rénovation du Fontenoy, futur Hall 3 du site sud



Bâtiment Fontenoy futur hall 3 façade Nord Ouest

Le CHU Amiens-Picardie, après la phase d'attribution de marché fin 2017, a donc engagé une opération très complexe de **travaux de 27 mois début 2018**.

Cette étape finale consiste en la **réhabilitation d'un ancien bâtiment** du site sud, dit Fontenoy, aujourd'hui vidé de la majeure partie de ses activités.

Le bâtiment Fontenoy conçu en 1974 : construit à 8 exemplaires sur le territoire national (mis en service en 1984 au CHU Amiens-Picardie).

Un bâtiment fonctionnel en 1984, peu évolutif, maintenant hors normes et **nécessitant une réhabilitation lourde et complexe en site occupé, pour**

- Répondre au standard d'accueil des patients (Chambre à 1 lit, salle de douche, télé, WIFI...)
- Etre adapté aux nouvelles organisations hospitalières, évolutions médicales et nouvelles modes de prises en charge (HDJ, conception des unités de soins ...)
- Etre aux normes incendie actuelles avec des nouvelles dispositions constructives et de SDI
- Etre aux normes techniques et sanitaires (VDI, réseaux d'eau , électrique...)
- Etre aux normes thermiques et environnementales (chaufferie ,ITE, Baies vitrées...)
- Disposer de locaux et circuits logistiques cohérents avec les concepts en place dans le bâtiment neuf (AGV, Pneumatiques...)
- Etre en liaison directe avec le plateau médico-technique

La restructuration concerne 55 000 m² de bâtiment, une capacité de 303 lits d'hospitalisation complète Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO et SSR/MPR), une centaine de places (hôpital de jour, dialyse et chimiothérapie) mais également des espaces pour l'Anatomo-cyto-pathologie, l'UPCO, l'Etablissement français du sang (EFS), l'UCPA, le restaurant du personnel, les locaux tertiaires...)



Image de synthèse du futur hall 3 Crédit Aart Farah

Des travaux en 3 phases

PHASE 0 : préparation et sécurisation pour maintenir l'activité

- Construction des futurs quais logistique de l'Unité Centrale de Production Alimentaire (UCPA),
- Construction de l'Unité de Pharmacie Clinique Oncologique (UPCO),
- Construction des passerelles :
 - Fontenoy > Hématologie Clinique,
 - Fontenoy (Hall 3) > bâtiment principal (Hall 1),
 - Fontenoy > bâtiment logistique
- Lancement des travaux dans toutes les unités de soins et locaux libérés
- Transfert de l'UPCO dans les locaux définitifs, ouverture des passerelles, mise en service des quais logistique

PHASE 1 :

- Poursuite des travaux dans les $\frac{3}{4}$ du bâtiment pour les services d'hémodialyse, d'anatomie et cytologie pathologique, d'oncologie médicale, les services de soins (pneumologie, gériatrie, néphrologie...etc) et les services tertiaires au 5^{ème} étage.
- Transfert de l'hémodialyse, de l'oncologie médicale, de l'hôpital de jour d'oncologie et du restaurant du personnel dans leurs locaux définitifs.

PHASE 2 :

- Travaux dans les locaux libérés : pour les services de dermatologie, de gériatrie, de soins intensifs de néphrologie...
- Fin du chantier, transfert des services.

Le réseau de pneumatiques sera développé

Le réseau actuel de tubes pneumatiques du bâtiment principal du CHU Amiens-Picardie, utilisé pour les prélèvements biologiques, sera agrandi et complété. Les services qui s'installeront dans le Fontenoy Hall 3 rénové pourront envoyer leurs prélèvements directement au laboratoire de biologie.

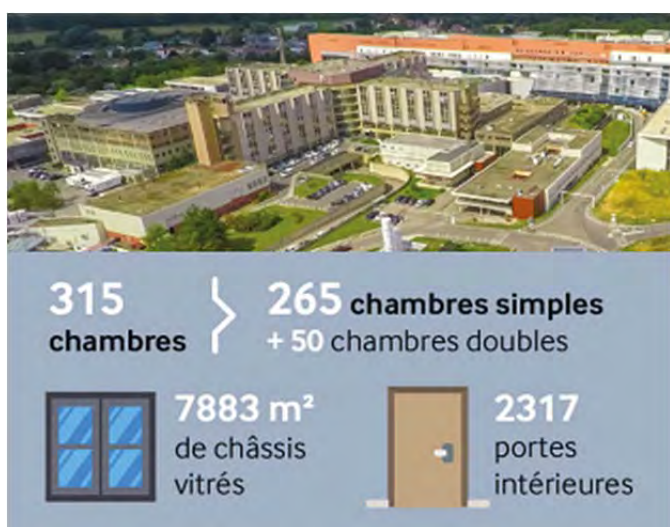
2 nouveaux réseaux dédiés viendront compléter cette installation :

- > un réseau pour les produits sanguins labiles et pour certains besoins urgents
- > un réseau pour une partie des traitements de chimiothérapie

La future logistique sur le Fontenoy-Hall 3

Les Automatic Guided Vehicles (AGV) sont des véhicules autonomes et autoguidés se déplaçant sans intervention humaine. Ils transportent aujourd'hui entre le bâtiment principal, le CBH et la plate-forme logistique avec une précision extrême des rolls sur des parcours cartographiés et sécurisés : avec des capteurs lasers pour détection d'obstacles, capteurs de charge, avertisseurs sonores, balises lumineuses, en liaison avec le logiciel de pilotage via le réseau wifi.

Ce système sera étendu au bâtiment Fontenoy Hall 3.



LE FUTUR FONTENOY HALL 3



55 000 m²



7 niveaux



3 monte-malades
4 ascenseurs
3 monte-charge



71 salles de consultation



303 lits



1 plateau de rééducation



RDJ

5 secteurs logistiques et techniques
2 secteurs médico-techniques

RDC

50 salles de consultation
800 places au self

1^{er} étage

21 salles de consultation
56 lits

2^e étage

75 lits
41 bureaux

3^e étage

86 lits
55 bureaux
1 plateau technique de rééducation

4^e étage

86 lits
18 bureaux

5^e étage

105 bureaux

3- Ultime étape, le transfert des activités du Nord et la vente du site

La configuration globale actuelle de l'établissement, transitoire, est marquée par le maintien sur le site Nord de 237 lits et places de médecine et d'une activité hospitalière dans le bâtiment Saint-Vincent-de-Paul du site sud.

La dernière étape du regroupement à l'issue des travaux sur le site sud sera le **départ des services du site Nord qui sera libéré pour de nouveaux projets.**

Cette opération de transfert se préparera pour garantir des conditions optimales pour la sécurité de la continuité de prise en charge de nos patients. Elle s'effectuera dans les mêmes modalités que celles réalisées avec succès en 2014 : opération à tiroirs consistant à positionner les services dans leurs emplacements définitifs sans rupture d'activité au second semestre 2020.

La reconversion du site Nord du CHU Amiens-Picardie pourra se faire après un processus d'une année après le lancement d'un appel à projets d'ici quelques jours.

Cet appel à projets est destiné à des investisseurs, promoteurs, architectes en un seul tenant et en pleine propriété l'ensemble du site.

Dans le cadre de son redéploiement, le CHU, propriétaire de l'ensemble foncier de l'hôpital nord d'Amiens, a acté la cessation totale d'activité de ce site courant 2020.

27 bâtiments sont ainsi déployés sur les 13 ha, pour une surface totale de plancher de 99 034 m² avec des ensembles immobiliers divers :

- **bâtiments à usages médicaux**
- **bâtiments à usage administratif**
- **bâtiments à usages techniques.**

La transformation du site nord du CHU pourra conduire à la création d'un nouveau quartier ouvert sur la ville, en utilisant les voiries internes et développant des accès permettant d'assurer les liaisons avec son environnement proche dont la Citadelle et son pôle universitaire.



Histoire du site Nord du CHU Amiens-Picardie

En 1922, la commission administrative des Hospices décida de la construction d'un nouvel hôpital destiné à remplacer les services de médecine et de chirurgie de l'Hôtel Dieu (situé en plein cœur de Saint Leu) frappés de vétusté.

La première pierre fut posée en 1929, sur le plateau au nord de la Citadelle. Le nouvel hôpital fut inauguré en 1935 et se composait alors de plusieurs pavillons hospitaliers implantés dans un vaste parc paysager suivant deux axes de compositions principaux Nord-Sud et Est-Ouest. Le site resta dans son fonctionnement initial jusqu'à l'après-guerre.

Ce n'est qu'à partir des ordonnances de 1958 que des changements importants survinrent avec l'intégration de personnels médicaux à temps plein.

Si la partie nord du site évolua peu, dès 1965 la modernisation de la chirurgie et des urgences impacta directement les pavillons sud.

Au début des années 70, le CHU s'étendit sur les terrains non construits à l'est du site afin d'y développer des bâtiments destinés à l'hébergement des patients.

Le développement des années 80 fit disparaître définitivement les pavillons sud au profit de nouveaux blocs hospitaliers plus adaptés et pouvant atteindre jusqu'à 6 étages. Certains bâtiments devenus inadaptés furent remplacés par des nouveaux bâtiments normés avec chambre individuelles, sanitaire... Une dernière modification est intervenue dans les années 2000, avec la construction de la trésorerie.

Bâtiments d'origines et constructions neuves cohabitent encore aujourd'hui.



Sources

Textes et images service urbanisme Amiens Métropole

Crédits photo D Wardzala et Luminance CHU Amiens-Picardie, Aart Farah